



Communiqué

Date: 06.03.2017

Timide embellie de la situation financière des administrations publiques

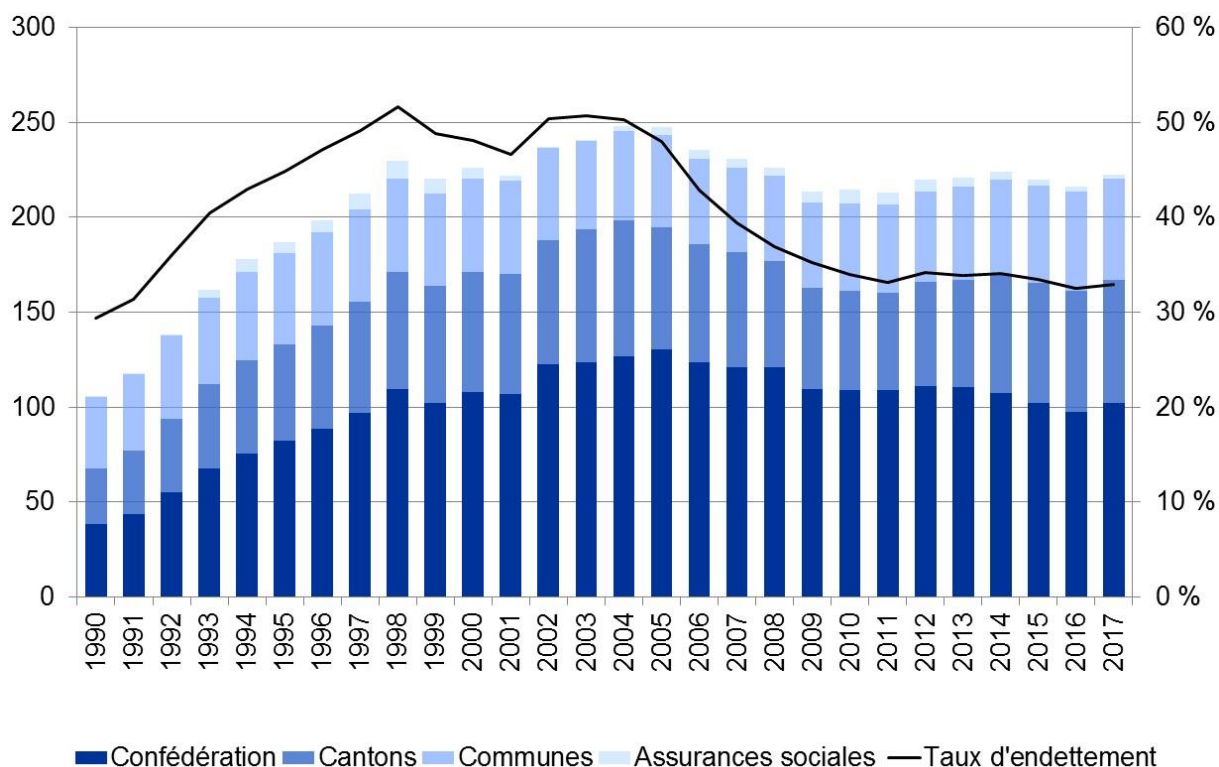
Pour la première fois depuis deux ans, les finances des administrations publiques présentent en 2015 un résultat positif, qui est principalement dû aux excédents élevés de la Confédération et des assurances sociales. Un excédent est également attendu en 2016. Alors que les recettes de la Confédération et des assurances sociales n'augmentent que légèrement, la situation des cantons s'améliore notablement. En 2017, le solde enregistré pour l'ensemble des administrations publiques devrait de nouveau être positif. Malgré la timide embellie de la situation, toutes les administrations publiques ne pourront pas réduire leur dette ces prochaines années, comme l'indiquent les nouveaux chiffres de la statistique financière.

En 2015, les finances des administrations publiques présentent pour la première fois depuis deux ans un résultat positif, soit une quote-part de l'excédent de 0,2 % du produit intérieur brut (PIB) en termes nominaux. Les excédents élevés de la Confédération et des assurances sociales ont fortement contribué à ce résultat, alors que les comptes des cantons et des communes étaient déficitaires.

En 2016, l'ensemble des administrations publiques devrait aussi atteindre une quote-part de l'excédent de 0,2 %. En ce qui concerne la Confédération, la faible augmentation des recettes conduit à un excédent moins important. Après l'étonnante forte croissance des recettes de l'année précédente, seul le produit de l'impôt fédéral direct a continué à croître clairement, alors que ceux de l'impôt anticipé et des droits de timbre ont considérablement diminué. Comme prévu, le ralentissement économique dans le sillage de l'appréciation du franc et l'augmentation du chômage qui en résulte ont entraîné une baisse du résultat des assurances sociales, raison pour laquelle l'excédent est nettement inférieur à celui de l'année précédente. Par contre, la pression sur les dépenses des cantons s'atténue un peu, car les caisses de pensions à assainir ne sont plus aussi nombreuses qu'en 2015. Le déficit devrait donc être bien moindre.

En 2017, le solde de financement devrait être positif et la quote-part de l'excédent atteindre 0,3 %. Seuls les budgets des communes pourraient rester déficitaires, alors que les cantons devraient probablement enregistrer un léger excédent pour la première fois depuis 2010.

Dettes brute de 1990 à 2017, en milliards de francs pour tous les sous-secteurs (échelle de gauche) et en % du PIB pour l'ensemble des administrations publiques (échelle de droite)



Malgré la timide embellie de la situation, toutes les collectivités publiques ne pourront pas réduire leur niveau d'endettement ces prochaines années. Seules la Confédération et les assurances sociales pourront le faire, le recul de la dette de la Confédération étant toutefois interrompu, en 2017, par la réévaluation requise des emprunts fédéraux. L'endettement des cantons et des communes devrait beaucoup ralentir d'ici à la fin de la période considérée. Le taux d'endettement brut devrait s'établir à 33,0 % en 2017.

La Statistique financière de l'Administration fédérale des finances (AFF) publie les résultats provisoires de l'année 2015 ainsi que des prévisions pour les deux années suivantes sur la situation financière des administrations publiques (Confédération, cantons, communes et assurances sociales). Les résultats définitifs de l'année 2015 pour tous les niveaux institutionnels seront publiés au début du mois de septembre 2017.

Renseignements:

Philipp Rohr, responsable de la Communication de l'Administration fédérale des finances,
 n° tél. +41 58 465 16 06
philipp.rohr@efv.admin.ch

Sous www.dff.admin.ch, le présent communiqué est complété par les documents suivants:

- Rapport succinct sur la statistique financière
- Données détaillées de la statistique financière
- Aperçu des publications concernant le budget au niveau fédéral